
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 15	Séance du 11 avril 2018 L'an deux mille dix-huit et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 11 avril 2018, s'est réunie sous la présidence de DUCOS France
<u>Présents :</u> 12	<u>Sont présents:</u> France DUCOS, Alain BARBE, Veronique RANDE, Josiane BRACKE, Joseph TORRENT, Regis BENVENUTO, Patrick DUBOS, Bernadette LABARTHE, Christophe LENCAUCHEZ, Alain DUPUY, Leny MAYORAL, Joel LABURTHE
<u>Votants:</u> 15	<u>Représentés:</u> Jean Francois CASANOVAS par Patrick DUBOS, Benedicte LEQUERTIER par Veronique RANDE, Georges REMONT par Joel LABURTHE
	<u>Excuses:</u>
	<u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Patrick DUBOS

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DE LA COMMUNE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DE LA COMMUNE ET DE L'ANCIEN SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ORANGE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE

POUR DISSIMULATION DU RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS ROUTE DE PEYRE

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION POUR L'EMPLOI D'UN AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Vote du compte de gestion 2017 DE LA COMMUNE - DE 2018 008

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de France DUCOS, Maire

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare , à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Note de synthèse
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent au total à 567 205,91 € .

Dépenses Fonctionnement

	REALISATIONS				Cumul pour repérage
	2014	2015	2016	2017	
022 - Dépenses imprévues					avec document
023 - Virement à sect ^e investissement					comptable C.A.2017
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	92 519,61	85 904,20	92 786,45	88 410,59	163 500,47 (ch 011)
61 - SERVICES EXTERIEURS	48 425,39	62 610,52	53 839,01	48 151,58	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 085,67	20 805,20	17 746,73	17 927,30	
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	12 870,40	12 017,21	12 272,63	12 860,19	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	244 813,88	237 008,91	246 331,75	261 393,91	265 243,10 (ch 012)
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	78 213,50	76 438,02	82 987,66	86 274,81	86 274,81
66 - CHARGES FINANCIERES	12 922,32	11 642,06	10 291,83	8 894,47	8 894,47
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	37,50		1 085,28	1 000,00	1 000,00
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	4 654,62	7 913,52	7 965,06	7 965,06	7 965,06
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	36 411,00	39 459,00	36 455,00	34 328,00	34 328,00
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	95,22				
TOTAUX	547 049,11	553 798,64	561 761,40	567 205,91	567 205,91

Elle comprennent , en premier lieu les dépenses de personnel . Déduction faite des atténuations de charge, celles-ci représentent 44,65 % de l'ensemble des dépenses . Deux nouveaux emplois ont été créés cette année , celui de l'agent d'accueil de l'agence postale communale et l'emploi aidé pour l'agent d'entretien des arènes. L'augmentation réelle de ce poste est limitée à 9000 € (ou 1,6%) par rapport à l'année précédente en tenant compte de l'aide de l'état pour l'emploi aidé. En outre l'agente d'entretien qui est partie à la retraite au 31 juillet et celle qui a été reclassée à l'agence postale communale à partir du 1^{er} juin ont été remplacées par une seule agente avec un volume horaire compressé.

Les autres dépenses sont constituées des achats des matières premières et de fournitures, des frais d'entretien de bâtiments et autres prestations , des impôts fonciers , des autres charges de gestion courantes (chapitre 65) en légère augmentation en 2017 de 4000 € en raison de l'augmentation des subventions aux associations et des participations et contributions diverses .

Si une baisse des achats de matières premières est constatée , cela est plutôt dû au fait que le paiement des dernières factures de décembre 2017 a été basculé sur l'année 2018 (en raison des délais imposés à l'occasion de la fermeture de la Trésorerie) qu'à une réelle économie.

Les Recettes de fonctionnement propres à l'exercice s'élèvent à 711939,56 € auxquels il faut rajouter l'excédent antérieur reporté de 339316,42 e

Recettes Fonctionnement

	REALISATIONS				Cumuls 2017 pour C A
	2014	2015	2016	2017	
002 - Résultat de fonct. reporté	176 312,38	249 446,06	324 112,71	339 316,42	339316
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS				248,24	711939
61 - SERVICES EXTERIEURS				862,08	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				125,99	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 479,37	1 782,37	1 931,30	257,75	1 494,06
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	27 342,53	33 157,73	42 233,51	53 005,66	
72 - TRAVAUX EN RÉGIE	5 493,56	1 709,63	10 188,31	6 370,83	
73 - IMPOTS ET TAXES	292 988,18	315 182,90	299 223,25	312 606,51	
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	273 944,31	271 188,32	282 049,34	282 235,27	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 771,54	46 225,10	46 000,67	43 275,97	
76 - PRODUITS FINANCIERS	39,90	28,01	19,86	20,77	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 310,38	4 650,55	4 461,19	12 930,49	
79 - TRANSFERTS DE CHARGES					
TOTAUX	822 682,15	923 370,67	1 010 220,14	1 051 255,98	1 051 255

Parmi les recettes figurent les ventes de produits et services (principalement cantine), en augmentation (nouvelle commune acheteuse de repas : Laujuzan qui avec Mormès et Magnan ont constitué le SISBA)

La principale source de recettes provient de la fiscalité, qui augmente elle aussi, du fait de la réévaluation des bases d'imposition, sans augmentation du taux des impôts locaux.

Les travaux en régie correspondent à l'entretien des arènes.

On observe une stabilité des dotations. Les autres produits de gestion courante sont issus des loyers perçus par la commune; les produits exceptionnels proviennent principalement (pour 11 464,49 € sur les 12 930,49 €) d'une écriture comptable liée à l'intégration du résultat d'exploitation de l'ancien budget annexe assainissement.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 705 568,73 € qu'il faut diminuer de 11 646,49 € soit 693 922,24.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élevant à 558 240,55 €, la capacité d'autofinancement obtenue est de 135 681,69 €.

INVESTISSEMENT

Dépenses Investissement

	REALISATIONS	
	2016	2017
0 - Patrimoniales (041)		
00 - Financières		
001 - Déficit invest. reporté		88 653,32
020 - Dépenses imprévues		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
164 - Emprunts auprès des établissements		
1641 - Emprunts en euros	remboursement en capital	34 106,25
16411 - Emprunts en euros		
165 - Dépôts et cautionnements reçus		450,00
000 - Non individualisées		

20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
2031 - Immos. incorpo. frais d'études	architecte poste mairie	11 941,53
2051 - Concessions et droits similaires		183,60
21312 - Bâtiments scolaires	portail sécurité école	3 339,70
21318 - Autres bâtiments publics	ateliers municipaux 65000 + mise aux normes	69 913,61
2138 - Autres constructions	travaux arènes en régie	6 686,83
21534 - Réseaux d'électrification	desserte local chasse	5 775,94
2158 - Autres installations, matériel et o	radars pédagogiques	2 613,60
2181 - Installat° générales, agencements		452,40
2183 - Autres immo. corp. mat. bureau	ordinateur direction école	940,00
2188 - Autres immo. corporelles	souffleur	699,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		
2313 - Immob. en cours constructions	désamiantage et diagnostics contrôle poste	16 764,77
TOTAUX		153 867,23

Madame France DUCOS quitte la séance .

DELIBERATION

Madame France DUCOS , Maire ayant quitté la séance ,le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Alain BARBE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par DUCOS France après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	88 653.32			339 316.42	88 653.32	339 316.42
Opérations exercice	153 867.23	323 846.73	567 205.91	711 939.56	721 073.14	1 035 786.29
Total	242 520.55	323 846.73	567 205.91	1 051 255.98	809 726.46	1 375 102.71
Résultat de clôture		81326.18		484050.07		565376.25
		73778,88				73778.88
Tot cum (ass) exercice	242520,55	397625,61	567205,91	1051255,98	809726,46	1448881.59
Restes à réaliser	295 111.82	4 000.00			295 111.82	4000,00
int résultat (ass)	73778.88			-11464,49	73778.88	-11464,49
Total cumulé	611411.25	401625.61	567205.91	1039791,49	1178617,16	1441417.10
Résultat définitif	209785.64			472585,58		262799.94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote par 14 voix favorables et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3/ integration du résultat de fonctionnement - DE 2018 010

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 472 585.58

décide , à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	339 316.42
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	242 048.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	144 733.65
Résultat cumulé au 31/12/2017	472 585.58
A.EXCEDENT AU 31/12/2017	472 585.58
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 *	209 785.64
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	262 799.64
B.DEFICIT AU 31/12/2017	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

4/ VOTE DES TAUX D IMPOSTION 2018 - DE_2018_011

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'équilibre financier du budget communal prévisionnel 2017 est obtenu en adoptant le produit des bases prévisionnelles fournies par l'administration fiscale pour l'année 2017 (état N° 1259) et des taux des taxes locales.

Elle propose à l'assemblée de reconduire les taux d'imposition fixés par la commune en 2016

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Après avoir pris connaissance des données budgétaires, du produit fiscal attendu, et des bases d'imposition fiscale prévisionnelles 2018 communiquées par l'administration

Considérant que le produit nécessaire à l'équilibre du budget est de 290891 (1) et qu'il peut être atteint sans augmentation des taux d'imposition

Vote par 15 voix favorables les taux d'imposition 2018 suivants :

Taxe d'habitation : 20.41

Taxe foncière (bâti) :21.65

Taxe foncière (non bâti) : 95.09

Cotisation Foncière des Entreprises : 26.92

(1) total du produit de la fiscalité : 281250 augmenté du produit de la CVAE : 7377 , de la taxe additionnelle sur le foncier bati :766 , des allocations compensatrices : 37909 et diminué du FNGIR (36411)

5/ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DE 2018 012

Association	Montant versé année précédente	Montant adopté 2018
AGORA	0	0
ANCIENS COMBATTANTS	220	220
CIE SAPEURS POMPIERS	700	800
CLUB AGE D'OR	0	100
CLUB DE TENNIS	500	500
COMITE DES FETES	3000	2500
COMITE FOIRE AGRICOL E EXPO	500	100
ASCL (COURSE LANDAISE)	2000	2000
ECOLE DE MUSIQUE (PREMIERES NOTES)	4700	6700
ELECTROGENE	300	300
FNACA CANTON CAZAUBON	100	100
FOYER D'ESTANG	300	100
NOUS VOUS ET LES ENFANTS	200	200
PETANQUE ESTANGOISE	0	0
QUILLES ESTANGOISES	600	300
RBAFC (FOOTBALL)	4000	4250
RBAFC (PERENNISATION EMPLOI)	2400	2400
RETRO MOBIL CLUB	180	180
SOCIETE DE CHASSE	610	610
SOCIETE DE PECHE	600	500
SOCIETE MUSIC LA RENAISSANCE	5000	3500
COMITE DES FETES DE MONPLAISIR	0	0
COOPERATIVE SCOLAIRE		1500
ECOLE DE RUGBY DE NOGARO	0	50
TOTAL	26120	26910

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations telles que figurant ci-dessus pour un montant total de 26910 € et les inscrits au Budget Primitif de la Commune d'ESTANG de l'année 2018 à l'article 6574.

5/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 - DE 2018 013

Madame le Maire expose :

Le budget primitif prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2018.

Voté le 11 avril 2018 par le conseil municipal, il doit être transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il peut être consulté par le public sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de ne pas augmenter la fiscalité
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- D'un côté, la section de fonctionnement : (gestion des affaires courantes),
- De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir

1- La section de fonctionnement

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux :

	NATURE	MONTANT PREVU
DEPENSES	charges à caractère général	387713
	charges de personnel	283689
	atténuation de produits	36411
	autres charges de gestion courante	93908
	charges financières	10665
	charges exceptionnelles et provisions	4500
	dépenses imprévues	10000
	Virement à la section d'investissement ou autofinancement	114300
	opérations d'ordre de transfert entre sections	7966
	TOTAL	949152
		Atténuation de charges
	Produits du domaine et ventes de services	89272

RECETTES	Impots et Taxes	318261
	Dotations et Participations	240803
	Autres produits de gestion courante (loyers)	37068
	Excédent antérieur reporté	262799,94
	TOTAL	949152

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et de fournitures l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les salaires du personnel municipal, les prestations de services commandées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des ventes de produits du Domaine ou ventes de services à la population (cantine) , aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions , aux loyers des immeubles appartenant à la commune

A noter cette année :

- Dans les ventes de produits , une parcelle de peupliers arrivant à maturité sera coupée en 2018 : la recette attendue est estimée à 35000 €

- En matière de fiscalité

. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux par rapport à 2017:

Taxe d'Habitation: 20.41 %

Taxe sur le Foncier Bâti: 21.65 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 95.09 %

-Contribution Foncière des Entreprises : 26.92 %

- Les dotations versées par l'Etat : stabilité des dotations.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement : 114 300 €

2. La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

L'investissement fait varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité .Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes deux types de recettes coexistent : Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) Et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

Vue d'ensemble de la section d'investissement

Le volume total des **dépenses** d'investissement est de 591180 €

Les projets d'équipement et de travaux représentent 454 428, 59 € dont 295 111,82 € en restes à réaliser de l'année 2017 (principalement pour les travaux de réhabilitation de la Poste en Mairie, Place Roger Bon) et 159 316, 77 € en propositions nouvelles . Celles – ci portent essentiellement sur les domaines suivants :

Etudes pour la réalisation du boulodrome, étude de projet de maison médicale, enfouissement de réseau d'éclairage public et de telecom, acquisition de mobilier pour la nouvelle mairie, achat d'équipement de cuisine pour la cantine , de tables pliantes , remplacement d'un tracteur , achat d'un ordinateur et de logiciels ;

Parmi les autres dépenses d'investissement, figure le remboursement en capital des emprunts de 46288 €

Le volume total des **recettes** d'investissement est de 591180 €

Les principales recettes sont:

Affectation du résultat de fonctionnement : 209785,64 €

Virement de la section de fonctionnement : 114300 €

Subventions pour la réhabilitation de la Poste en Mairie

- Conseil Régional : accessibilité et rénovation énergétique : 24 030 €
- Fonds d'Insertion Handicap : 22581 €
- Fonds de Présence Postale : 24470 €
- Réserves parlementaires : 4000 €

Des aides de l'Etat sont également attendues (54626 € au titre de la DETR et 78000 € au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local) mais non inscrite au budget n'étant pas encore notifiées.

Excédent antérieur reporté de 155 105 , 06 €

Remboursement de TVA : 8000 €

Taxe d'Aménagement : 3000,77 €

Reprise de l'ancien tracteur : 5000 €

3 - Ratios :

CAF : La capacité d'autofinancement, c'est-à-dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement est de 140533 €

Le Budget Primitif 2018 de la Commune d'Estang ainsi présenté est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5/ CONTRAT UNIQUE D INSERTION (PARCOURS EMPLOI COMPETENCE) - DE 2018 015

Madame le Maire expose que le contrat unique d'insertion signé le 1er mai 2017 va arriver à échéance au 30 avril 2018

Elle expose au Conseil Municipal que le dispositif du Contrat d'Accompagnement à l'Emploi disparaît et qu'il est remplacé par le dispositif dénommé Parcours Emploi Compétence.

Elle précise que le maintien d'un tel emploi est nécessaire afin d'assurer des travaux d'entretien des bâtiments publics tels que les arènes, le mur du cimetière ou d'autres travaux de préservation de la sécurité des constructions, devenus urgents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire, à l'unanimité à signer les conventions ou contrats à intervenir pour la mise en place d'un dispositif d'un Parcours Emploi Compétence à raison de 20 heures hebdomadaires, pour un an à partir du 1er mai 2019 renouvelable une fois.

6/ ETUDE d'ORANGE POUR LA DISSIMULATION DU RESEAU ROUTE DE PEYRE - DE 2018 014

Madame le Maire expose que dans le cadre du projet d'enfouissement de réseaux présenté par le Syndicat Départemental d'Energies concernant le secteur de la Route de Peyré, et suite à la décision prise en Conseil Municipal du 1er mars 2018 de réaliser ces travaux, il a été demandé à Orange de réaliser une étude afin d'estimer le coût de l'enfouissement des réseaux de France Télécom dans le secteur correspondant.

Elle présente à l'assemblée le devis correspondant à cette étude d'un montant de 1204,00 € Hors Taxes (1444,80 € TTC)

Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de procéder à la commande de cette étude et de l'autoriser à signer la convention correspondante avec Orange

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire, à l'unanimité à commander auprès de France Télécom l'étude concernant la dissimulation du réseau télécom dans le secteur de la Route de Peyré pour un montant de 1444,80 € TTC à signer la convention à intervenir en application de cette décision

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de réhabilitation Poste/ Mairie :

Montant du marché supplémentaire avec l'Entreprise LARRIEU de 21578,67 € Hors taxes, soit 25 894,40 € TTC signé par le Maire suite à autorisation du Conseil Municipal du 1er mars 2018.

Projet de Maison Médicale : Madame le Maire rend compte à l'assemblée de la réunion du 5 mars avec le CAUE au cours de laquelle ce dernier a présenté un projet visant à réutiliser le site de l'ancienne mairie pour un montant estimatif de 380.000 €. M. Joel LABURTHE demande à revoir le 2^e projet d'une construction neuve. Après discussion, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à faire appel au service ingénierie du Département à rechercher un architecte pour approfondir le projet du CAUE pour la réhabilitation de l'actuelle mairie et lui demande par ailleurs de réaliser l'étude de sol concernant le site envisagé pour une construction neuve.

Compte Rendu SICTOM : Mme Randé signale que le taux des ordures ménagères va augmenter.

Permanences impôts : dans le cadre de la convention signée entre les maires et la DDFIP, elles auront lieu à Estang les 2 et 16 mai prochains afin d'aider les administrés face aux procédures de télédéclaration.

Mme Randé souhaite remercier Mme le Maire pour sa disponibilité, son implication dans la conduite des projets municipaux et les services rendus à la population.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 0 h 20.

